



**ATPE**

646 chemin de Fuveau  
13530 Trets  
09.54.76.21.51  
[atpe13@gmail.com](mailto:atpe13@gmail.com)

**A l'attention de M. Jean-Claude FERAUD**

Maire de Trets  
Mairie de Trets place du 14 juillet  
13530 Trets

Trets, le lundi 21 décembre 2015

**Objet :** décision de rendre les TAP payants à la rentrée scolaire 2016

Monsieur le Maire,

A l'occasion du conseil municipal du 16 décembre 2015, de nombreux parents de la commune ont été particulièrement étonnés et choqués en découvrant votre volonté de rendre les TAP payants au sein de nos écoles publiques. En cette année 2015 particulièrement troublée, où il est plus que jamais nécessaire que nos instances publiques se montrent sous leur meilleur jour par des actions de promotion du vivre ensemble, vous avez tout au contraire fait naître une immense déception par votre décision autoritaire.

Ce faisant, vous ne respectez pas votre engagement mentionné sur le Projet Educatif Territorial (PEDT) de la commune qui devait couvrir une durée de 3 ans (§2.2 : "**La ville de Trets a choisi de mettre en place un PEDT pour une mise en œuvre de septembre 2014 à juin 2017, soit pour une durée de 3 ans.**"). Dans ce document, vous et vos services vous êtes engagés auprès du recteur d'académie et des familles à la gratuité des TAP pour des raisons des plus louables (§4.1 : "**lutter contre les inégalités d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs quelles qu'en soient les causes en mettant en place des activités gratuites**"). La remise en cause du volet financier de ce PEDT nous laisse particulièrement dubitatif étant donné que les aides accordées par l'Etat et la CAF concernant son financement n'ont pas changé depuis sa mise en application.

Ce document ayant reçu l'approbation des représentants de parents d'élèves de l'ATPE lors de la consultation des conseils d'école en 2014, c'est également notre implication sur ce PEDT que vous balayez d'un revers de main. Vous avez ainsi porté un coup violent au dialogue et à la concertation mise en avant dans ce PEDT avec les représentants de parents d'élèves pour le suivi des TAP (§4.1 : "**développer une politique locale, concertée et évaluée en faveur des enfants**"). L'ATPE a toujours été au rendez-vous pour construire à vos côtés une politique ambitieuse pour nos enfants : participation au comité de pilotage et comité de suivi, avec chacun des représentants spécifiquement désignés à la demande du service de la scolarité pour le suivi des PEDT, propositions constructives et dialogue avec les enseignants. Pourquoi avez-vous subitement mis de côté cette articulation mairie-enseignants-parents et pris une décision si brutale ? Nous aurions pu envisager un aménagement concerté qui se serait inscrit dans la continuité de notre bonne entente jusqu'à aujourd'hui.

Vous êtes régulièrement très empressé de ne pas augmenter les impôts locaux, mais si ensuite vous instaurez ce genre de taxe, vous ne faites rien d'autre au final que d'augmenter les contributions financières locales pour nous permettre de vivre sur la commune. Votre choix de supprimer la gratuité d'un certain nombre de services publics gratuits peut être compréhensible dans une certaine mesure mais c'est plus difficilement acceptable si cela se fait sans limite et sans discernement.

Enfin, la plus grande déconvenue que suscite votre démarche est bien l'exclusion d'une partie de la vie scolaire des enfants des familles les plus modestes, qui risquent de ne plus faire bénéficier leurs enfants des TAP à cause de leur coût. Les TAP sont pourtant un formidable moyen de

**"favoriser l'accès des enfants à des projets d'éducation, à l'autonomie et à une démarche citoyenne"** comme vos services le signalaient dans le PEDT (§4.1).

Par la présente, nous vous demandons de revoir votre décision et de rencontrer les élus des représentants de parents d'élèves ATPE afin qu'un compromis soit trouvé pour les familles trestoises.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre sincère considération.

La présidente de l'ATPE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Boutaud', with a horizontal line extending to the right.

Le secrétaire de l'ATPE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Boutaud', with a horizontal line extending to the right.